

# LA MORPHOLOGIE DU NUMERAL EN SONINKE

*par Nassim HALAOUI*

## INTRODUCTION<sup>1</sup>

Le rapport de similarité que les numéraux entretiennent avec les autres nominaux montre de grandes variations d'une langue africaine à l'autre. Si, sur le plan syntaxique, ceux-ci peuvent être assimilés à ceux-là, ils montrent avec ces derniers, s'agissant du plan morphologique, et des analogies, et des différences. Pour ne prendre que l'exemple du rapport au nom, certaines langues excluent les numéraux du système des morphèmes marqueurs du nom, d'autres les y intègrent partiellement, d'autres encore montrent des vestiges de cette participation, alors qu'il est des langues qui offrent des numéraux montrant une morphologie identique en tout point à celle du nom.

De celles-ci est le soninké de Mauritanie, langue mandé concernée par ces quelques pages. L'observation de cette langue, sur le plan morphologique auquel on se limitera ici, autorise à défendre les hypothèses selon lesquelles, en elle, le numéral simple est formé d'une base lexicale et d'un morphème marqueur, celle-ci résultant toujours d'un processus de dérivation, celui-ci se retrouvant non seulement dans le nom mais aussi dans le pronom, il montre une origine qui réside dans une base verbale, enfin le numéral complexe présente une organisation en syntagmes révélant une différenciation qui est loin d'être pauvre.

Dans le but de vérifier ces hypothèses, on procédera par déduction en présentant les faits selon leur

complexité croissante et on traitera d'abord de la base verbale dans laquelle le numéral trouve son origine, on décrira ensuite la formation du numéral simple à travers les différentes organisations que manifeste sa base lexicale et l'association de celle-ci à un morphème marqueur, et on terminera par l'étude du numéral complexe en présentant, en fonction de la relation qui unit ceux-ci, les différentes combinaisons de numéraux simples que celui-ci offre.

## 1. L'ORIGINE DU NUMERAL

Il est actuellement en usage en soninké un ensemble de dix bases verbales au sein desquelles sont exorimées les valeurs numériques allant de un à cinq. Cinq de ces bases montrent une voix active, les cinq autres montrent une voix passive.

### 1.1. La base verbale à voix active

Caractérisée par sa finale qui est toujours la voyelle a, la base verbale à voix active est un segment analysable une unité lexicale minimale. Elle véhicule le sens de "faire" associé à l'une ou l'autre des valeurs allant de un à cinq. Au sein de l'énoncé, la notion générale de "faire" prendra tel ou tel autre sens qui sera fonction de l'objet sur lequel porte l'action de "faire". Ainsi, "faire un champ", c'est cultiver le champ, "faire une corde", c'est nouer la corde, "faire son ventre", c'est accoucher ou être enceinte, etc. Les bases à voix active attestées dans la langue sont "baana", "faire un"<sup>2</sup>, "filla", "faire deux", "sikka", "faire trois", "naxata", "faire quatre" et "karaga" "faire cinq".

Saajo dà ten' baana

Saajo a le champ fait un Saajo a cultivé le champ une fois

à ma kaccen' filla

il n'a pas la corde fait deux il n'a pas noué deux fois 1

corde

yugon' dà í tá síkkà

l'homme a n'ied de lui fait trois l'homme est venu trois fois / l'homme a nuisé l'eau trois fois

yaxaren' má í nóxò náxatà

la femme n'a pas ventre de elle fait quatre la femme n'a pas été enceinte quatre fois / accouché quatre fois

killen' káragà!

le chemin fais cinq! fais le trajet cinq fois!

### 1.2. La base verbale à voix passive

La base verbale à voix passive est une base dérivée qui montre l'association d'une base à voix active, telle que présentée ci-dessus, et du morphème dérivatif -i à valeur passive. Elle est caractérisée par sa finale qui est toujours la voyelle e. Celle-ci résulte de l'assimilation partielle de la voyelle finale de la base à voix active par la voyelle du morphème dérivatif. Cette base véhicule le sens de "être fait" associé à l'une ou l'autre des valeurs allant de un à cinq. Ici aussi, au sein de l'énoncé, la notion de "faire" impliquera un sens qui sera fonction de l'objet sur lequel porte l'action de "faire". Les bases à voix passive attestées sont "baané", "être fait un", "fillé", "être fait deux", "sikké", "être fait trois", "naxaté", "être fait quatre" et "karagé", "être fait cinq".

à baané

cela a été fait un cela s'est fait une fois

futon' má fillé

le cous-cous n'a pas été fait deux le cous-cous n'a pas été cuit deux fois

ten' síkké

le champ a été fait trois le champ a été cultivé trois fois

kaccen' má náxaté

la corde n'a pas été faite quatre la corde n'a pas été  
nouée quatre fois

à ma karagè

cela n'a pas été fait cinq cela ne s'est pas fait cinq  
fois

## 2. LE NUMERAL SIMPLE

On traitera ici du numéral dont la formation révèle l'association d'une base numérale et d'un morphème marqueur. Celui-ci étant commun à tous les numéraux, ces derniers ne peuvent être distingués qu'à travers la base dont ils font usage et qui est soit une base dérivée, soit une base mixte.

### 2.1. Le numéral à base dérivée

Montrent l'usage d'une base dérivée, les numéraux exprimant les valeurs allant de 1 à 10 et les valeurs 100 et 1000, le numéral ordinal, le numéral vicissif et le numéral quantifical.

2.1.1. Au sein des numéraux présentés ci-dessous et exprimant les valeurs allant de 1 à 10 et les valeurs 100 et 1000 on constate la présence de "baane" qu'on a déjà rencontré tant que base verbale. La similarité des valeurs véhiculées "être fait un" pour la base verbale, et "un" pour le numéral et l'identité des signifiants, imposent de reconnaître que celle-ci et celui-ci constituent un seul et même segment. Ce segment montre une aptitude à s'associer à un morphème précatif verbal pour donner un verbe, ou à apparaître sous son seul signifiant en tant que numéral. On peut ici admettre que ce segment est une base verbo-numérale.

"baane"	"un"	"tunmu", "six"	"kame", "cent"
"fillo", "deux"	"neru", "sept"		"wujjuune", "mille"
"sikko"	"trois"	"segu", "huit"	

"naxato", "quatre"	"kabu", "neuf"
"karago", "cinq"	"tanmu", "dix"

an ma baane bagu tanmu  
tu n'as pas sorti un de dix

l'eminen' da tunmu safa  
l'enfant a écrit six

waagi da kabu taxandi ti sikko  
waagi a divisé neuf par trois

On verra aussi, en 2.2., que les bases verbales "fille", "sikko", "naxate" et "karage" apparaissent, elles aussi, sous leur seul signifiant, en tant que bases numérales, dans des formations telles que "tanpille", "vingt" ou "tannaxate", "quarante" ou encore "tankarage", "cinquante". Pour les mêmes raisons, on admettra ici aussi que ces bases sont des bases verbo-numérales.

Enfin, on verra, en 3.2., que malgré les nombres inclus dans les valeurs qu'ils expriment, "kame", "cent" et "wujjuune", "mille" sont des singuliers qui font leur pluriel en "kamo" et en "wujjuunu". Or, on constate ici que "baane", dont on ne peut douter qu'il s'agit d'un singulier, montre tout comme "kame" et "wujjuune", une finale en -e, alors que "fillo", "sikko", "naxato" et "karago", mais aussi "tunmu", "neru", "segu", "kabu" et "tanmu", dont on peut estimer qu'il s'agit de pluriels, montrent une finale, respectivement en -o comme "kamo" et en -u comme "wujjuunu". De ceci, on peut induire que les numéraux qui ont une finale en -e sont des singuliers et que ceux qui ont une finale en -o ou en -u sont des pluriels.

Les finales de nominaux au pluriel en -o et en -u sont connues en soninké. Elles résultent de la suffixation du morphème -nu du pluriel attesté au sein des noms, au sein des pronoms mais aussi et surtout, tel qu'on le verra ici même en 3.2.2., au sein des numéraux. Il est donc permis d'estimer que, dans le cas de nos numéraux, c'est ce morphème

qui est suffixé aux segments en -e et qui implique une finale en -o ou en -u. La finale en -o peut s'expliquer comme suit. La suffixation du morphème -nu à la base en -e produit le segment -e-nu qui, après nasalisation de -e et désyllabation de -nu, devient -en-u, puis -o après assimilation partielle de -en par -u. La finale en -u doit s'expliquer autrement. Il semble qu'elle prend sa source dans "tunmu", "six". On peut estimer que tous les segments en -u ont connu les mêmes nasalisation, désyllabation et assimilation connus par les segments en -o. A ces processus, s'est ajouté, pour "tunmu" une harmonisation de la finale -o avec la voyelle de la première syllabe du segment. Etant donné la suite en -o qui va de "fillo" à "karago", et le segment "tunmu" à finale en -u différente, les segments qui succèdent à celui-ci semblent, dans un processus d'harmonisation paradigmatique répétitif, avoir adopté sa finale, instituant ainsi une nouvelle suite en -u.

Si on admet que les numéraux à finale en -o ou en -u associent, chacun, à une base à finale en -e, le morphème -nu du pluriel, on doit aussi admettre que ceux qui montrent une finale en -e associent, chacun, à la même base, un morphème à signifiant latent  $\emptyset$  véhiculant la valeur du singulier. Ainsi du point de vue morphologique, la base verbale à voix active en -a s'associe au morphème dérivatif -i à voix passive et engendre une base dérivée verbo-numérale qui donnera un verbe quand elle est combinée à un morphème prédicatif, ou un numéral quand elle l'est à l'un des morphèmes marqueurs  $\emptyset$  ou -nu. Ceci est manifeste pour les segments allant de "baane" à "karago". Pour les autres, certes la base verbale à voix active en -a n'est pas, à l'heure actuelle, attestée, mais puisque les singuliers en -e et les pluriels en -o ou en -u le sont, il est permis d'estimer, en raison de la logique du système qui apparaît, qu'historiquement, cette base en -a existait, ce qui autorise à admettre ces segments dans la même catégorie morphologique que les précédents.

2.1.2. En raison des analogies que montre leur morphologie, on traitera ensemble, les numéraux ordinaux et les numéraux vicessifs.

"baane", "un"	"fana"		
	"premier"		
"fillo", "deux"		"filla"/"fillande"	"fillante"
		"deuxième"	"deux fois"
"sikko", "trois"		"sikka"/"sikkande"	"sikkante"
		"troisième"	"trois fois"
"naxato", "quatre"		"naxatande"	
		"quatrième"	
"karago", "cinq"		"karagande"	
		"cinquième"	
"tunmu", "six"		"tunmunde"	
		"sixième"	
"neru", "sept"		"nerunde"	
		"septième"	
"sema", "huit"		"segunde"	
		"huitième"	
"kabu", "neuf"		"kabunde"	
		"neuvième"	
"tanmu", "dix"		"tanmunde"	
		"dixième"	
"tanmu do baane", "onze"		"tanmu do baanande"	
		"dix et premier",	
		"onzième"	
fana wa yere? le premier est ici?			
in ma naxatande xiri je n'ai pas appelé le quatrième			
Tibille tane katta karagande		Tibille s'est dirigé vers le	
		cinquième	
Yugon' da futo fillanten' yiga		l'homme a mangé le cous-cous	
		cuit une deuxième fois	
te sikkanten' xobe		le champ cultivé une troisième fois a	
		été acheté	

Sont ici présentés, dans une première colonne, les numéraux cardinaux exprimant les valeurs allant de 1 à 11, et dans les quatre autres, les numéraux, ordinal et vicessif, qui correspondent à chacun de ceux-ci et qui sont attestés. On note l'existence de trois types de numéraux ordinaux. L'ordinal qui exprime le français "premier" est "fanà" qui, du point de vue de sa construction, ne montre aucun rapport avec le cardinal "baane", "un", fait attesté dans d'autres langues mandé. Les ordinaux du second type sont "filla" et "sikka", qui font usage d'un segment identique en tout point à celui de la base verbale à voix active présentée en 1.1., qui apparaissent ici comme des particularités et qui semblent être soit, sous l'influence du signifiant de "fanà", des usages ordinaux de cette base verbale, soit tout simplement des abréviations, des formes réduites, de "fillande" et de "sikkande". Enfin, apparaît une série d'ordinaux dont les segments montrent un rapport évident avec les cardinaux et une finale en -nde ou en -ndi selon le parler. La première forme est attestée dans le Gidimaxa, la seconde l'est à Kaedi. Notons ici que le cardinal "baane", "un", ainsi que le montre "tanmu do baanande", "onzième", connaît une forme ordinale en -nde/-ndi seulement quand il apparaît dans un cardinal exprimant une valeur autre que "un". Dans la dernière colonne, sont présentés les numéraux vicessifs, dont les segments montrent un rapport indéniable avec les cardinaux et une finale en -nte, et qui offrent les deux seules formes "fillante" et "sikkante", dont la formation est identique en tout point, à l'exception de l'opposition t/d, à celle des ordinaux en -nde.

Ces constats étant faits, on peut admettre que les segments -nde et -nte qui expriment, le premier, le rang ordonné, et le second, la fois - d'où le qualifiant vicessif, - dénombrée, correspondent à un numéral cardinal donné, sont des morphèmes dérivatifs. Ceci étant admis, se pose alors le problème de l'identification du segment auquel ces morphèmes sont suffixés. En effet, l'observation de nos numéraux révèle que, dans la suite allant de "baanande" à

"karagandé" et dans "fillante" et "sikkante", les morphèmes sont suffixés aux segments "baana", "filla", "sikka", etc., qui semblent être les bases verbales à voix active déjà rencontrées, alors que, dans celle allant de "tunmunde" à "tanmunde", le morphème est suffixé aux segments "tunmu", "neru", "segu", etc., qui semblent être les numéraux cardinaux exprimant les valeurs allant de six à dix.

Admettre que les morphèmes identifiés s'associent à des numéraux cardinaux, ainsi que cela est suggéré par la formation des ordinaux allant de "tunmunde" à "tanmunde", c'est soutenir qu'un morphème dérivatif peut s'associer à un constituant, ici un numéral, révélant la combinaison d'une base lexicale, ici une base numérale, et d'un morphème marqueur, ici le morphème du pluriel. Ceci ne nous semble pas devoir être accentué, car un morphème dérivatif ne s'associe pas à un constituant, il s'associe à une base lexicale dans le but de former une nouvelle base lexicale, dérivée celle-ci. Un morphème dérivatif appartient à une base lexicale car participant à la formation de celle-ci. Par contre, admettre que les mêmes morphèmes s'associent aux bases verbales à voix active, c'est se situer en conformité avec la logique de la formation de la base dérivée, raison pour laquelle on retiendra cette interprétation des faits.

Une telle interprétation impose cependant d'excliquer la formation des ordinaux qui vont de "tunmunde" à "tanmunde" et dans lesquels n'apparaît pas clairement la base verbale à voix active. Celle-ci peut être expliquée comme suit. On sait que les bases verbales à voix active sont limitées aux cinq bases allant de "baana", "faire un" à "karaga", "faire cinq", ceci, naturellement, en synchronie. Celles-ci ont permis la formation des ordinaux et des vicessifs par association à -nde ou à -nte. Les autres bases verbales à voix active n'étant pas attestées, soit elles ne l'ont jamais été, et le besoin en matière de numéraux ordinaux a obligé le locuteur de construire ceux-ci à partir des numéraux cardinaux succédant à "karaga", "cinq", soit

elles étaient historiquement attestées, et tous les ordinaux étaient alors formés à partir d'elles, mais ayant disparu, ces ordinaux n'avaient plus de correspondants cardinaux, et, ont alors vu le jour, en raison de la nécessité pour chacun d'eux de disposer d'un correspondant cardinal, les ordinaux attestés aujourd'hui. Le numéral ordinal exprimant un rang correspondant à une valeur cardinale exprimée, ce rang ne saurait exister si la valeur cardinale n'existe pas.

Le morphème dérivatif apparaissant ainsi en suffixation à un numéral cardinal, et non à une base numérale, se profile l'image d'un autre état de langue, état au sein duquel, ce numéral n'est plus considéré comme un constituant formé d'une base numérale et d'un morphème du pluriel, mais comme une base numérale donnant la possibilité de former une base dérivée, celle qui est attestée dans les ordinaux allant de "tunmunde", "sixième" à "tanmunde", "dixième".

2.1.3. Le dernier numéral au sein duquel la langue fait usage d'une base dérivée est le numéral quantifical. A tout numéral cardinal à l'exception, semble-t-il, de "baane", "un", correspond un numéral quantifical, d'où la présentation qui suit.

"fillo", "deux"	"fillola", "quantité pour deux..."
"sikko", "trois"	"sikkola", "quantité pour trois..."
⋮	⋮
"tanmu", "dix"	"tanmula", "quantité pour dix..."
etc.	etc.

fillola xobo!  
 achète une quantité pour deux ouguiyas!  
 karagola má yige  
 une quantité pour cinq ouguiyas n'a pas été mangée  
 Xunba dà tanmula mini  
 Xunba a bu une quantité pour dix ouguiyas

Contrairement à la situation particulière que présentait le numéral ordinal, dans la suffixation du morphème -nde tantôt à une base tantôt à un constituant, celle que présente le numéral quantifical est très claire. Ici, tous les numéraux sont constitués de deux segments, l'un étant un numéral cardinal, l'autre, le segment suffixé -la. De l'observation de ce dernier, on induit aisément qu'il s'agit d'un morphème dérivatif et que celui-ci renvoie à la quantité qui correspond au nombre d'unités monétaires exprimé dans la valeur du numéral cardinal auquel il est suffixé. Ainsi, au sein de l'énoncé, si on parle de mangues de colas ou d'arachides, on pourra avoir la quantité de mangues pour deux ouguiyas, la quantité de colas pour trois ouguiyas ou la quantité d'arachides pour quatre ouguiyas.

Ici aussi, en raison de l'association d'un morphème dérivatif à un constituant, le numéral cardinal, car il ne semble pas y avoir d'autre interprétation possible, apparaît un autre état de langue, état au sein duquel le numéral cardinal qui est un constituant est utilisé comme une base numérale dans le but de former une autre base numérale, dérivée celle-ci.

## 2.2. Le numéral à base mixte

Montrent l'usage d'une base mixte, celle-ci étant ici entendue comme la base lexicale qui associe en elle les deux procédés de création lexicale que sont la composition et la dérivation, les numéraux cardinaux exprimant les valeurs multiples de 10 allant de 20 à 90.

"tannille", "vingt"	"tandume", "soixante"
"tanjikke", "trente"	"tannere", "soixante-dix"
"tannaxate", "quarante"	"tansege/tancege", "quatre-vingt"
"tankarage", "cinquante"	"tankabe", "quatre-vingt-dix"

Saa jo má tandume taxandi ti tanjikke  
 Saa jo n'a pas divisé soixante par trente

yúgon' dà tánkaraǵè jaxé xóbo  
 l'homme a acheté cinquante moutons  
 à wá tǐlle mà tánpille  
 ceci part jusqu'à vingt

On reconnaît aisément dans "tánnaxatè", "tánkaraǵè", "tánnèrè", "tánseǵè" et "tánkabè", les bases verbo-numérales "naxate" et "karage", et celles qui leur sont assimilées "nèrè", "seǵè" et "kabe". De plus, on sait qu'en soninké, les associations de consonnes n-f et n-s donnent en réalisation, respectivement, n-p et n-c, ce qui révèle d'une part, dans "tánpille" la présence de "fille", d'autre part, dans "tánjikke" celle de "sikke" qui, en plus, a reçu un trait de sonorité impliqué par l'antéposition de la voyelle nasale an et qui le fait passer de "cikkè" à "jikke", enfin, dans "tánseǵè" la présence de "seǵè". Quant à "tándume", on peut estimer qu'il est formé d'un premier segment associé à "tunme", ce dernier segment ayant, en réalisation, d'une part reçu un trait de sonorité et d'autre part perdu un trait de nasalité, en raison, ici encore, de la présence antéposée de la voyelle nasale an. On peut donc reconnaître, comme second élément, dans tous les numéraux ici présentés, une base verbo-numérale en -e.

L'observation de nos numéraux montre que le premier segment dont ils sont chacun formés véhicule la valeur 10, qui comme on le sait maintenant, peut apparaître dans le numéral cardinal "tanmu" ou dans la base verbo-numérale "tanme". On peut se demander ici quel est le signifiant de ce premier segment? S'agit-il de "tanmu", de "tanme", ou, tout simplement, d'un nouveau signifiant "tan" exprimant la valeur 10? Le second segment de nos numéraux étant une base verbo-numérale en -e, on se trouve dans l'état de langue où le segment "tanmu" est un numéral cardinal incluant en lui la marque du pluriel. Ceci impose, semble-t-il, de rejeter "tanmu" comme premier segment des numéraux ici considérés, car, d'une part, la marque du pluriel n'aurait pas disparu si là devait se

trouver effectivement un pluriel, et d'autre part, s'il y avait eu là un pluriel, il y aurait eu, dans les numéraux, un second segment en -i, ainsi qu'on le verra en 3.2. Par contre, on sait que dans les compositions, il y a, en soninké, chute possible de la syllabe nasale finale du segment antéposé, ainsi que l'attestent "túrúnǵè", "hyèné" ou "gijinne", "boitrine" qui donnent, respectivement, "túrúnǵinme", "tête d'hyène" ou "gijinyinte", "boil de boitrine". On peut estimer qu'il en est ici de même. En effet, le premier de nos segments n'étant pas un numéral cardinal, il ne peut être qu'une base numérale, ce qui implique que le second qui, tel qu'il se présente, peut être une base ou un numéral faisant usage d'un morphème  $\emptyset$ , est une base numérale. On a donc ici la combinaison de deux bases numérales. Les valeurs numériques ici exprimées autorisent à admettre qu'on est en présence d'un fait de composition, ce qui implique de retenir l'hypothèse selon laquelle le premier segment de nos numéraux est "tanme" qui, en réalisation dans une formation composée où il est antéposé, a perdu sa syllabe nasale finale.

Les numéraux ici en question font donc usage d'une base dont les formants sont d'une part, "tanme", et d'autre part "fille", "sikke", "naxatè", etc. Ceux-ci sont associés selon une relation numérative<sup>4</sup>, où le formant postposé, le numérant, exprime le nombre de la valeur exprimée par le formant antéposé, le numéré. La base ainsi construite est une formation progressive, le centre précédant l'expansion sur l'axe syntagmatique, elle est une base mixte car, en son sein agit une relation de composition associant deux bases dérivées. Les numéraux ici considérés montrant, ainsi qu'on le verra en 3.2.2., une attitude à s'associer au morphème -nu du pluriel, on doit, comme plus haut, reconnaître qu'ils font ici usage d'un morphème  $\emptyset$  à signifiant latent véhiculant la valeur du singulier, ce qui, d'ailleurs, nous était déjà signalé par la finale -e qu'ils manifestent.

### 3. LE NUMERAL COMPLEXE

Par opposition au numéral simple, le numéral complexe associe au moins deux numéraux simples montrant chacun, tel que présenté en 2., la combinaison d'une base numérale et d'un morphème marqueur. Le numéral complexe est donc un syntagme, ses formants étant des numéraux, il est un syntagme numéral. Les syntagmes numéraux attestés en soninké sont le syntagme numéral réduplicatif, le numératif, le complétif et le coordinatif.

#### 3.1. Le syntagme réduplicatif

La morphologie du syntagme réduplicatif révèle le redoublement d'un numéral et l'association des deux segments en présence par juxtaposition pure et simple. Si, du point de vue du sens, la valeur véhiculée est toujours celle du français "deux par deux", "trois par trois" ou "quatre par quatre", du point de vue de la forme, on doit distinguer deux types de syntagmes réduplicatifs, les numéraux en usage étant soit des numéraux cardinaux, soit des numéraux numérants.

3.1.1. Le redoublement du numéral cardinal aboutit à un syntagme qui montre une autonomie syntaxique en assumant des fonctions primaires au sein de l'énoncé. Cependant, celui-ci est toujours dépendant sur le plan sémantique soit d'un autre nominal de l'énoncé, soit d'un contexte extra-linguistique sous-entendu. Enfin, bien que les numéraux qui apparaissent ici soient des cardinaux, le syntagme numéral formé n'en est pas un.

yaxaren' dà manganun' saxundi fillò fillò  
la femme a les mangues disposé deux par deux  
sikkò sikkò má ñà  
trois par trois n'est pas bon

yugun' bāgu naxatò naxatò  
les hommes sont sortis quatre par quatre

3.1.2. Le syntagme réduplicatif qui résulte du redoublement d'un numéral numérant, ce dernier numéral étant étudié en 3.2., est toujours attesté dans une dépendance à la fois syntaxique et sémantique. Il apparaît au sein d'un syntagme nominal en fonction de numération. Ici, ni le syntagme, ni les numéraux qui en sont constitutifs ne sont des cardinaux.

L'énoncé qui prend en charge un tel syntagme montre un rapport évident avec certains des énoncés qui prennent en charge le syntagme précédent. En effet, celui-ci peut être interprété comme résultant de la transformation de l'énoncé qui dans le cas précédent, atteste la présence du nominal dont le syntagme réduplicatif est dépendant sur le plan sémantique. Ici par rapport à cet énoncé, le syntagme réduplicatif est déplacé, et postposé au nominal dont il dépend.

yaxaren' dà manganun' filli filli saxundi  
la femme a les mangues deux par deux disposé  
yugun' naxati naxati bāgu  
les hommes deux par deux sont sortis  
léminen' má xollon' kārāgì kārāgì xóbo  
l'enfant n'a pas les Calebasses cinq

#### 3.2. Le syntagme numératif

Associant deux numéraux, le syntagme numératif exprime, à travers le numéral postposé qui assume la fonction de numérant, le nombre des unités de la valeur signifiée par le numéral antéposé qui assume la fonction de numéré.

Le syntagme numératif est caractérisé par la forme de son numérant qui, à l'exception de "baane", "un", montre toujours une finale en -i. On sait que les formes en -e, "baane", "fille", "sikkè", etc., proviennent de la suffixation du morphème -i du passif aux formes en -a telles que "baana", "filla", "sikka", etc. Or dans les formes ici en



usage, "filli", "sikki", "naxati", etc., on constate une finale en -i identique au signifiant du morphème du passif. De plus, la forme "baane", qui appartient au paradigme des formes "fille", "sikke", etc., appartient aussi, ainsi qu'on le constate ici en 3.2.2., à celui des formes en -i, "filli", "sikki", etc. Enfin, l'observation des formations présentées en 2.2. et de celles qui le sont ici révèle que les formes "fille", "sikke", etc., et "filli", "sikki", etc., assument la même fonction qui est celle de numérant, les premières au sein d'une base, les secondes au sein d'un syntagme. En raison des analogies phoniques, distributionnelles et fonctionnelles ici constatées entre les formes en -e et les formes en -i, on estimera, dans l'état actuel des connaissances, que celles-ci sont identiques, la différence observée dans les voyelles finales étant due à une différence enregistrée dans l'évolution du processus d'assimilation de la finale des formes "baana", "filla", "sikka", etc., par le morphème -i du passif. L'assimilation est partielle dans les formes en -e, elle est totale dans les formes en -i.

Ceci étant dit, on doit, compte tenu de la forme du numéré et du sens véhiculé par le syntagme, distinguer en soninké deux syntagmes numératifs différents.

3.2.1. On présentera d'abord le syntagme à valeur cardinale. Celui-ci est caractérisé d'une part, par son numéré qui montre l'usage d'un seul morphème du pluriel, d'autre part, par la valeur qu'il exprime et qui est une valeur multiple de 100 et de 1000, allant de 200 à 900 et de 2000 à 10.000, enfin, par ses formants qui ne sont pas des numériques cardinaux, bien que lui en soit un.

"kamo filli"	"deux cents"	"wujjuunu filli",	"deux mille"
"kamo sikki"	"trois cents"	"wujjuunu sikki",	"trois mille"
"kamo naxati"	"quatre cents"	"wujjuunu naxati",	"quatre mille"
"kamo karagi"	"cinq cents"	"wujjuunu karagi",	"cinq mille"
"kamo tunmi"	"six cents"	"wujjuunu tunmi",	"six mille"
"kamo ñeri"	"sept cents"	"wujjuunu ñeri",	"sept mille"

"kamo segi"	"huit cents"	"wujjuunu segi",	"huit mille"
"kamo kabi"	"neuf cents"	"wujjuunu kabi",	"neuf mille"
		"wujjuunu tanmi",	"dix mille"

Kibili má kamo filli sáfa

Kibili n'a pas écrit deux cents

yaxaren' dá kamo karagi bágu wujjuunu segi

la femme a sorti cinq cents de huit mille

ò má wujjuunu tanmi katu tí tunmi

nous n'avons pas multiplié dix mille par six

On a vu que "cent" et "mille" se disent, respectivement, "kame" et "wujjuune". On voit ici que, à partir de "deux cents" et de "deux mille", "cent" et "mille" se disent "kamo" et "wujjuunu". Il devient légitime d'estimer que d'une part, malgré les valeurs qu'ils véhiculent, la langue conçoit "kame" et "wujjuune" comme des singuliers, et d'autre part, ceux-ci font leur pluriel en "kamo" et "wujjuunu". En raison de l'usage dans la langue du morphème -nu du pluriel dont on a signalé l'existence plus haut, on peut aussi estimer que les formes du pluriel proviennent de la suffixation de ce morphème aux formes du singulier. Ici aussi, l'affixation a entraîné d'abord une nasalisation de la voyelle finale et une désyllabation du morphème, et ensuite une assimilation régressive de la voyelle nasale par la voyelle orale obtenues. De ceci a résulté, une voyelle o dans "kamo" en raison semble-t-il de la présence de la voyelle a dans la syllabe précédente, et une voyelle u dans "wujjuunu" sans doute par harmonie vocalique avec les voyelles des syllabes précédentes.

3.2.2. L'autre syntagme numératif attesté en soninké est un syntagme à valeur multiplicative. Le numéré qui apparaît ici peut associer le morphème -nu du pluriel à une forme faisant déjà usage d'un morphème du pluriel ou d'un morphème du singulier. Le syntagme exprime l'opération de multiplication et rend les valeurs du français "deux fois trois", "quatre fois cinq", "six fois six", etc. Enfin, ni le

syntagme, ni ses formants ne sont des numéraux cardinaux.

"fillo baane", "une fois deux"  
 "karago baane", "une fois cinq"  
 "sikkonu sikki", "trois fois trois"  
 "tunmunu tunmi", "six fois six"  
 "naxatonu segi", "huit fois quatre"  
 "kabunu filli", "deux fois neuf"  
 "tanvillenu neri", "sept fois vingt"  
 "tansegenu naxati", "quatre fois quatre-vingts"

fillonù filli à wà genme naxato  
 deux fois deux cela fait quatre  
 léminen' má tannerenu tunmi tú  
 l'enfant n'a pas connu six fois soixante-dix  
 Maaro dà ségunu tánmi jàate  
 Maaro a calculé dix fois huit

On constate ici, à l'exception du cas où le numérant est "baane", que le numéré montre la suffixation du morphème -nu du pluriel aux formes "fillo", "sikko", "naxato", etc., mais aussi aux formes "tanville", "tanjikke", "tannaxate", etc. On sait que les premières formes mentionnées sont des constituants associant, chacun, une base numérale et un morphème marqueur, le morphème -nu du pluriel. Ceci étant il devient légitime d'estimer que les secondes, qui auraient pu être admises comme des bases, sont aussi des constituants. On a donc ici des numéraux, bel et bien formés chacun d'une base et d'un morphème, le morphème -nu pour les premières formes et le morphème Ø du singulier pour les autres, numéraux auxquels vient s'associer, dans le cadre du syntagme numératif ici présenté, le morphème -nu du pluriel. Un tel morphème s'affixant en principe à une base, et non à un constituant, on ne peut que reconnaître que, dans le cas présent, les formes auxquelles il est affixé sont conçues par la langue comme étant des bases numérales et non des numéraux. Il y a donc ici un nouvel indice révélateur d'un

autre état de langue, état où une forme, par ailleurs reconnue comme étant un numéral, est utilisée comme base.

### 3.3. Le syntagme complétif

Associant deux numéraux, le syntagme complétif exprime l'inclusion de la valeur signifiée par l'un, le numéral postposé, centre de syntagme, qui assume la fonction de complété, dans le nombre des unités de valeur signifiées par l'autre, le numéral antéposé, expansion, qui assume la fonction de complétant. Le syntagme complétif sert à exprimer les valeurs multiples de 10.000 allant de 20.000 à 100.000. Enfin, ici, et le syntagme, et ses formants, sont des numéraux cardinaux, ceux-ci étant des numéraux déjà étudiés, associant chacun une base numérale et le morphème Ø du singulier.

"tanville wujjuune", "mille de vingt", "vingt mille"  
 "tanjikke wujjuune", "mille de trente", "trente mille"  
 "tannaxate wujjuune", "mille de quarante", "quarante mille"  
 "tankarage wujjuune", "mille de cinquante", "cinquante mille"  
 "tandume wujjuune", "mille de soixante", "soixante mille"  
 "tanñere wujjuune", "mille de soixante-dix", "soixante-dix mille"  
 "tansege wujjuune", "mille de quatre-vingts", "quatre-vingt mille"  
 "tankabè wujjuune", "mille de quatre-vingt-dix", "quatre-vingt-dix mille"  
 "kame wujjuune", "mille de cent", "cent mille"

yugon' dà tanville wujjuune ko  
 l'homme a dit vingt mille  
 in dà tankabè wujjuune taxandi naxato naxa,  
 j'ai partagé quatre-vingt-dix mille entre quatre,  
 à ma toxo tanjikke wujjuune  
 il n'est pas resté trente mille

Bien que les syntagmes ici présentés expriment des multiples de mille, on ne saurait affirmer être en présence de syntagmes numératifs, car d'une part, il est ici question, non pas de dizaines, de vingtaines ou de trentaines, mais de milliers, ce qui autorise à retenir le numéral postposé comme centre de syntagme et l'antéposé comme expansion, et d'autre part, le syntagme numératif fait usage d'un numéral postposé en fonction de numérant caractérisé par sa finale en -i. Par contre, on peut admettre qu'il s'agit ici de syntagmes complétifs, syntagmes dont la langue fait largement usage dans l'association des noms, ceux-ci étant des formations régressives où le centre de syntagme est postposé à l'expansion. Dans ce cas, on doit reconnaître que du point de vue de l'organisation du sens en vue de l'expression de la valeur numérique, la langue conçoit "vingt mille" comme étant "mille du nombre vingt", "trente mille" comme étant "mille du nombre trente", etc.

#### 3.4. Le syntagme coordinatif

La morphologie du syntagme coordinatif révèle la présence du morphème externe "do" à valeur coordinative intercalé entre deux numéraux. Dans un tel syntagme, tout numéral, appartenant à l'ensemble des numéraux présenté dans ce qui précède, peut, dans les limites de la compatibilité sémantique, être associé à lui-même ou à tout autre numéral du même ensemble par le morphème "do".

"tānmù do baane", "dix et un", "onze"  
 "kamo filli do tannaxaté do sikko", "deux cents et quarante et trois", "deux cent quarante trois"  
 "wujjuune do kamo sikki do tānpillè do fillò", "mille et trois cents et vingt et deux", "mille trois cent vingt deux"  
 "karago do baane", "cinq et un"  
 "fillò do tūnmù do segu", "deux et six et huit"  
 "naxato do naxato", "quatre et quatre"  
 "fillò fillò do sikko sikko", "deux par deux et trois par

trois"

"nerunù sikkì do tānpillè filli", "trois fois sept et deux fois vingt"

Koli dà tānnaxaté do tānmù jaate

Koli a calculé quarante et dix

kamè do tānpillè do wujjuunè, à wà genme wujjuunè do kamè do tānpillè

cent et vingt et mille, cela fait mille cent vingt

à dà goronun' xobo fillò fillò do sikkò sikkò

il a acheté la cola deux par deux et trois par trois

#### NOTES

1. La présente étude a été réalisée à l'Institut des Langues nationales (I.L.N.) de Nouakchott avec la collaboration des membres de l'atelier soninké de cet institut. L'alphabet utilisé ici est celui qui est en usage à l'I.L.N. Les tons lui sont ajoutés par l'auteur.
2. Signalons que "baana" connaît aussi un usage nominal en tant que qualifiant d'un pronom au sein d'un syntagme nominal où il véhicule le sens de "seul" :  
 in baana daga moi seul suis parti  
 xa baana da maaron' yiga vous seuls avez mangé le riz
3. Le terme vicessif est construit à partir du latin vices qui renvoie à tours, successions, alternatives, etc.
4. Les termes numérant et numéré sont construits à partir de numérer exprimer le nombre, terme lui-même construit à partir du latin numerare qui signifie compter.

## INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

- DIAGANA O.M. - Approche phonologique et morphologique du parler soninké de Kaedi (Mauritanie). - Paris : Université Paris V, 1980, 668 p.
- DIAGANA O.M. - Le parler soninké de Kaedi (Mauritanie). Syntaxe et sens. - Paris : Université Paris V, 1984, 1025 p.
- GREGOIRE C. - "Morphophonologie et morphologie nominales en soninké". - Mandenkan, (13), 1987, pp. 1-59.
- HOUIS M. - "La description des langues négro-africaines : 2. Une problématique grammaticale". - Afrique et Langage, (2), 1974, pp. 5-39.
- HOUIS M. - "Plan de description systématique des langues négro-africaines". - Afrique et Langage, (7), 1977, pp. 5-65.
- HOUIS M. - "Des unités significatives : préalables à la lexicographie". - Afrique et Langage, (19), 1983, pp. 5-31.
- PLATIEL S. - "Phonologie du soninké. Une tentative d'analyse dynamique". - Mandenkan, (1), 1981, pp. 79-106.
- Recueil de textes de la tradition orale soninké. - Nouakchott : I.L.N., 1983, 100 p.
- SOMMARE M. - Le soninke en Mauritanie. Etude dialectologique. - Nouakchott : I.L.N., 1984, 75 p.